

PROVINCE DE QUÉBEC36^e LÉGISLATURE1^{re} SESSIONQUÉBEC, LE 8 JUIN 1999

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 8 juin 1999

Aujourd'hui, à seize heures dix minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 33 Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.